

Protocole ruissellement Marvelise-Gémonval-Onans (25) Evènement du 2 juin 2024

Rencontre les 3 Mairies le 26/02/2025 : présents 3 Mairies, ComCom, EPTB, Synd Ognon

Heure de l'évènement : 19h

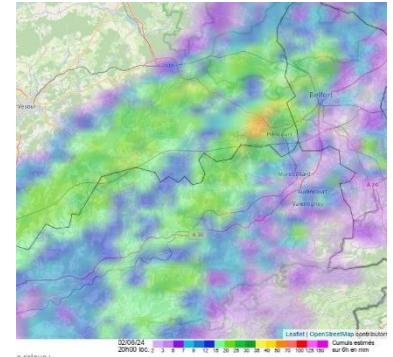
Pluviométrie : 50mm à Saulnot en 2h. Selon un habitant de Marvelise, intensité max 20mm en 1h

Description du phénomène :

Orage qui a balayé le secteur en direction du sud-ouest, donc pluies qui se sont accumulées sur les versants exposés au nord-est (mais d'autres épisodes ont historiquement touché les autres versants, en 2016 notamment)

Marvelise se trouve sur un col entre les bassins :

- Du Scey affluent de l'Ognon vers le nord (via Gémonval)
- Du ruisseau du Petit Roux affluent du Doubs vers le sud (via Onans et une perte qui ressort à Médière)



Côté Gémonval, le bassin versant concerné est de l'ordre de **200ha**, réparti entre les versants Est et Ouest. Côté Onans, le bassin versant total du Petit Roux en amont de la perte est de l'ordre de **440 ha**. Enfin, un petit morceau de bassin versant de **18ha** (inclus dans celui d'Onans) descend sur le bourg de Marvelise depuis le bois du Chanois.

Occupation du sol principalement bois et prairies (versants), quelques parcelles cultivées (dont certaines dans le sens de la pente). Importance des écoulements souterrains et sub-surfaciques sur ces versants (nombreuses sources même plusieurs jours après la pluie).

Sur ces bassins versants, compte tenu de l'occupation du sol, et de la pente, pour un orage de 50mm en 1h les volumes ruisselés sont de l'ordre respectivement de 25 000 m³ pour Gémonval, 28 000 pour Onans (dont 800m³ sur le BV du bois de Chanois).

Marvelise :

En juin 2024, les ruissellements empruntent un chemin forestier en provenance de la déchetterie (VC3 de Marvelise à Geney). Arrivée dans le village par un chemin privé (CR 13 dit ch de la Cote), qui au gré des réfections de chaussée se retrouve plus haut que les cours des propriétés riveraines. Présence du CRn°11 de Berthelivau plus en aval, qui concentre peut-être également des ruissellements.

La pose de la fibre en 2021 dans ce secteur a pu modifier les écoulements souterrains ou sub-surfaciques (compactage des tranchées). Environ 3 habitations touchées.

Gémonval :

Phénomène répétitif (4 fois en 10 ans). Les ruissellements directs issus des versants Ouest traversent les propriétés et touchent les bâtiments le long de la RD256 / rue Principale (notamment n°6). La rue des Coubernans (RD445) constitue également un axe de concentration des écoulements. En amont de cette rue, un fossé a été créé pour dévier une partie des ruissellements en provenance des bois, le long du CR n°16 de Pâle, fossé busé en partie aval en direction des étangs de Courbenans (dépôt de fumier et buses obstruées en juin). Ces différents ruissellements convergent vers l'intersection face à la Mairie, inondent les maisons face à la Mairie et en arrière de la Mairie, ainsi que l'entreprise plus en aval.

Partie du bourg de Gémonval sur la commune de Marvelise : arrivée de ruissellements du versant Ouest et RD256. L'habitation en aval du Moulin récupère dans sa cour arrière des ruissellements provenant des deux versants (Est + ouest) ; bloqués par un muret. Revêtement de chaussée arrachée. Traces d'érosion visible sur les champs du versant Est.

Ecoulements du versant Ouest interceptés par le VC 4 de Marvelise à Courchaton, sous lequel la fibre a été posé récemment ? ruissellements modifiés ?

Le ruisseau de Scey récupère les écoulements du versant Est (réseau) et passe ensuite sous la rue du Bout Dessous dans un cadre qui a été modifié (2 buses en amont) et qui semble limitant. Le dernier pont (aval de la commune) sous la VC7/VC3 a été saturé en 2024. Une pierre déchaussée, mais peu d'enjeux en amont (jardins).

Onans :

Commune non touchée lors de l'épisode de juin, mais en octobre 2024. Existe nombreuses photos des évènements.

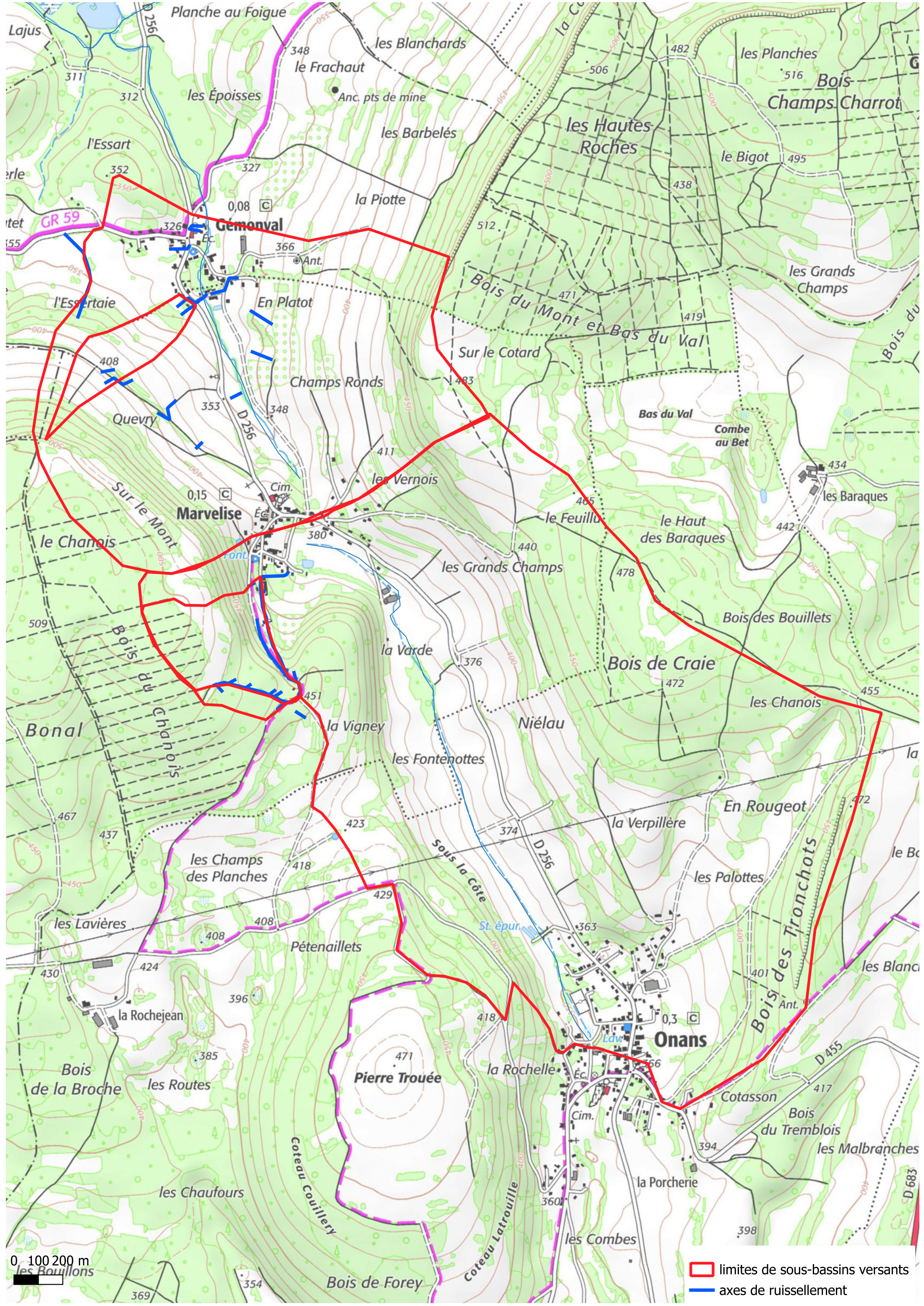
Le problème vient du ruisseau du Petit Roux (alimenté par les ruissellements et les sources sur la commune de Marvelise notamment). Ruisseau curé et modifié en ligne droite dans les années 70 (1979 selon photos). Le centre du village s'organise autour d'une combe, au centre de laquelle se trouve une perte karstique. Cette combe ne débouche pas en surface, et reçoit les eaux du ruisseau. Les eaux infiltrées semblent ressortir à Médières (résurgences + captages AEP), mis en évidence lors de pollutions anciennes (1982, 2022). Lors d'épisodes pluvieux intenses, les apports sont supérieurs à l'infiltration de la perte et la combe se remplit (montée en 2h. Vidange relativement rapide (moins de 2 jours). Jusqu'à 4 maisons sont touchées. En 1953 l'eau est montée jusqu'à l'étage de la maison 5 rue du Bief. Existence d'un repère de crue de 2016 dans un abri (enregistré dans la base de données <https://www.reperesdecruces.developpement-durable.gouv.fr>) et un de 1953 dans une maison au n°5 rue Basse (**non vu, à photographier par la Mairie**). Le PLU prend en compte ce risque d'inondation avec la présence d'une zone non urbanisable d'environ 4.9ha dans le fond de la combe (volume total estimé à 82 000 m³, correspondant à une pluie sur le bassin amont d'environ 150 mm).

La perte a été isolée de l'exutoire de l'assainissement pluvial. L'exutoire pluvial peut fonctionner à contre-sens lorsque la combe est pleine (vanne à manipuler en temps de pluie). Lors de l'épisode de 1953, pose d'une conduite 1000mm rue des Roches / de la Rochelle pour accélérer / faciliter l'évacuation de la combe.

Perte Karstique explorée dans les années 80 (accessible si ruisseau à sec après plusieurs mois sans pluie). Gros problèmes de pollution alors mis en évidence (recours juridique association / préfet en 2005 !).

Existence d'une zone d'expansion des crues à développer en amont de la perte (anciennes zones boisées et de méandres avant 1979).

		
Marvelise juin 2024	Gémonval juin 2024	Onans nov 2023



▭ limites de sous-bassins versants
▬ axes de ruissellement